



Formation : "La confirmation en 19 questions"

Fiche n° 2

Un peu d'histoire

"On ne naît pas chrétien, on le devient..." disait Tertullien aux débuts de l'Eglise.

Dès les premiers jours de l'Eglise, selon les Actes des apôtres, le rite du baptême est complété par celui de l'imposition des mains pour le don de l'Esprit. L'évêque est responsable de la communauté. A Pâques, il baptise, fait l'onction d'huile et impose les mains au néophyte en appelant l'Esprit saint. Puis l'eucharistie est partagée entre tous.

Aux origines, les deux rites sont liés et constituent la totalité du baptême dans l'Esprit. Si le baptême donne l'Esprit saint, la confirmation achève ce don. Elle est l'accomplissement du baptême.

Quand le christianisme se répand, l'évêque s'éloigne des communautés, de plus en plus nombreuses. L'habitude se prend alors que le prêtre baptise les catéchumènes de sa communauté, et l'on attend l'évêque pour faire aux nouveaux baptisés l'onction et l'imposition des mains.

Au V^e siècle, les évêques occidentaux ont voulu maintenir leur participation personnelle dans l'onction finale du baptême, alors que les évêques orientaux choisissaient de la confier aux prêtres. L'habitude va donc se prendre dans l'Eglise catholique latine de séparer les trois sacrements de l'initiation chrétienne.



Pour Partager entre animateurs